

Les parlementaires sont divisés sur le sort qu'il s'agit de réserver aux OGM résistants aux antibiotiques

Le soupçon pèse sur ces plantes-là

« SANDRINE HOCHSTRASSER

Recherche » Un seul article de la future loi sur le génie génétique divise les deux Chambres du parlement depuis des mois. Cela pourrait passer pour un détail, une divergence insignifiante, s'il ne s'agissait de la dissémination à l'air libre d'OGM avec des gènes de résistance aux antibiotiques. Inquiet, le Conseil national milite à une large majorité pour le maintien de l'interdiction en vigueur. Tandis que le Conseil des États et le gouvernement veulent permettre aux chercheurs de planter de tels végétaux dans des champs en plein air, mais étroitement surveillés, comme le site d'Agroscope à Reckenholz dans le canton de Zurich.

Le bras de fer risque de s'achever en conférence de conciliation: les sénateurs qui se prononcent aujourd'hui devraient camper sur leur position, au nom «de la science» et de la place de la Suisse dans les «projets de recherche internationaux», selon le vice-président de la commission compétente, Ruedi Noser (plr, ZH). Du côté du National en revanche, «nous attendons la preuve qu'il n'y a aucun risque de dissémination dans la nature», réplique Christine Bulliard-Marbach (pdc, FR), vice-présidente de la commission de la science.

Doutes des médecins

L'anxiété des conseillers nationaux repose sur la résistance croissante et massive aux antibiotiques en médecine humaine – «l'une des plus graves menaces pesant sur la santé mondiale», aux yeux de l'OMS. Les tubes digestifs des patients sont habités, de plus en plus fréquemment, de bactéries qui survivent aux antibiotiques, rendant les traitements inefficaces et les médecins totalement démunis.

La Suisse augmenterait-elle les risques en levant cette interdiction sur ces OGM résistants aux antibiotiques, alors que l'Union européenne – qui les autorisait – recommande désormais aux chercheurs de s'en passer? L'idée, en tout cas, n'enchantait guère le professeur Didier Pittet, infectiologue à l'Université de Genève. «A chaque fois qu'on introduit une nouvelle résistance, on court un risque. Même si, selon les chercheurs, un tel gène n'est encore jamais passé de la plante – au sol – à une bactérie, puis à l'humain, toutes les résistances peuvent théoriquement se rejoindre, se combiner», souligne le spécialiste.

«Au début, on ne pensait pas non plus que les antibiotiques donnés aux poulets se retrouveraient dans notre tube diges-



Aujourd'hui, les OGM, tels que les blés, plantés dans les champs d'Agroscope n'ont pas de résistance aux antibiotiques. Cela pourrait changer sous l'impulsion du Conseil fédéral et du Conseil des États. Keystone-archives

tif!», rappelle-t-il. Or, l'abus de ces traitements vétérinaires est désigné désormais comme l'une des sources majeures de la résistance chez les êtres humains.

Aussi des pétunias

Aucune comparaison avec les élevages d'animaux, contestent les biologistes. Il n'est pas question de disséminer ces OGM à tout-va, mais uniquement sur des sites réservés aux chercheurs. Tout est question de quantité et de sélection. «Chaque plante sera étudiée au cas par cas pour évaluer les risques», précise Michael Winzeler, responsable du site de Reckenholz. «Nous regarderons notamment s'il s'agit d'une plante avec une résistance à un antibiotique déjà présent – naturellement – dans la nature. La résistance à l'ampicilline, par exemple, est très répandue dans le sol, il y a donc moins de risque à planter des végétaux avec cette résistance», ajoute-t-il.

«Chaque plante sera étudiée pour évaluer les risques»

Michael Winzeler

A l'heure actuelle, des OGM avec des résistances aux antibiotiques sont déjà produits dans une dizaine de laboratoires du pays. A l'Université de Fribourg par exemple, Didier Reinhardt produit des pétunias génétiquement modifiés – avec des protéines fluorescentes – pour étudier l'interaction de cette plante ornementale avec des champignons.

Le gène de résistance aux antibiotiques n'est introduit qu'en sus, pour faciliter le travail du chercheur: celui-ci peut supprimer toutes les plantes dont la transformation n'a pas réussi avec une bactérie; tandis que les autres survivent. «C'est juste un outil de sélection, un marqueur», rappelle le professeur. En fait, la résistance aux antibiotiques n'est jamais un but en soi, juste un outil «bon marché» pour faciliter la recherche.

Si le professeur de l'Université de Fribourg n'a pas d'intérêt à voir ses pétunias plantés en plein air, cette possibilité intéresserait d'autres chercheurs qui travaillent sur du blé résistant aux champignons. Histoire d'observer leur comportement dans l'environnement. Les responsables des champs de Reckenholz ont déjà été approchés il y a quelques années avec une telle demande, qu'ils avaient dû décliner à cause de la législation en vigueur. Au parlement désormais de donner, ou non, son feu vert. »

La chasse au colza OGM qui pousse illégalement au bord des gares et des ports

Elle les traque le long des voies de chemin de fer notamment. La section biotechnologie de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) recherche les plantes génétiquement modifiées qui poussent illégalement en Suisse. Elle vient de publier ses derniers résultats: il ne s'agit pas ici d'OGM résistants aux antibiotiques, mais d'une trentaine de plantes de colza résistant aux herbicides trouvées en Suisse en 2016. Les explications de la responsable Anne Gabrielle Wüst Saucy.



Anne-Gabrielle Wüst Saucy, DR

Comment ces OGM poussent-ils dans la nature?

Anne-Gabrielle Wüst Saucy: Leur culture est interdite en Suisse, mais pas l'importation. Quatre variétés de maïs ou soja génétiquement modifié sont autori-

sées pour l'alimentation humaine et le fourrage. Mais, dans les faits, il n'y a aucune importation car il n'y a pas de demande. Ces plantes viennent

donc d'ailleurs! Il y a toujours quelques impuretés dans les cargaisons arrivant par containers (des seuils de tolérance sont fixés par la loi). Des graines de colza OGM, très petites, se logent dans du blé «conventionnel» en provenance du Canada. Tous les endroits de transit ou de transformation des céréales importées, comme les silos, moulins à huile, gares de triage, sont surveillés par l'OFEV.

Ces colzas peuvent-ils venir également du champ d'Agroscope dans la campagne zurichoise?

Non, il n'y a pas de colza OGM sur ce site. Seuls du blé, des pommes et des pommes de terre OGM y sont cultivés pour la recherche. De manière générale, les essais en champ sont scrupuleusement contrôlés.

Nous surveillons un large périmètre autour du site, et à ce jour nous n'avons pas constaté de dissémination.

Pourquoi le colza serait-il le seul OGM à se loger dans les cargaisons?

Il y a une raison technique: lors du traitement des impuretés, seules les graines les plus petites passent au travers des tamis. Le maïs aurait de la peine à contaminer les cargaisons de blé. Par précaution, l'OFEV vérifie régulièrement si d'autres plantes peuvent apparaître en Suisse, sur la base des cultures d'OGM autorisées dans les pays exportateurs.

Et vous n'en avez pas détecté?

Non, pas d'autres plantes pérennes. Les pétunias OGM (avec

cette fois des gènes de résistance aux antibiotiques, ndr) retrouvés dans des jardinerie, ne résistent pas à l'hiver et ne présentent donc pas de risques similaires de dissémination.

Le nombre de colza OGM augmente-t-il?

Non. Depuis 2015, en collaboration avec les cantons, nous surveillons les alentours des hotspots (les lieux de transit et de transformation) et nous avons découvert 28 plantes OGM en 2016, ce qui représente 2% des plantes analysées. C'est très faible.

C'est davantage qu'en 2015...

Oui, mais ce n'est pas significatif. En 2016, nous avons ciblé nos recherches sur 37 hotspots (nouveaux pour la plupart).

C'est la surveillance des mêmes endroits sur plusieurs années qui donnera des informations fiables.

Pourquoi ne publiez-vous pas une carte pour localiser ces OGM?

Ce serait difficile d'avoir une échelle représentative, avec quelques plantes sur toute la Suisse. Les impuretés sont tolérées dans les cargaisons si le taux est inférieur à 0,5%. Les entreprises sont tenues d'empêcher toute dissémination et elles font leur travail, selon le principe du pollueur-payeur. Le but de la surveillance est d'éviter que des OGM se retrouvent dans l'environnement, pas de porter atteinte à l'image des entreprises. »

PROPOS RECUEILLIS PAR SH